La présidence danoise du Conseil de l'UE dévoile son agenda numérique

Assumée par le Danemark du 1er janvier au 30 juin 2012, la présidence du Conseil de l'Union européenne entend faire du numérique l'une des <u>priorités</u> de son agenda.

Vers un marché unique du numérique

La présidence danoise du Conseil s'est notamment engagée à obtenir des résultats concrets sur les négociations concernant la régulation en matière d'itinérance mobile (*Roaming III*). Elle veillera, par ailleurs, à la poursuite des pourparlers relatifs aux directives sur la signature électronique et les informations publiques (PSI – *Public Service Information*).

Elle estime, en outre, que le déploiement et la maintenance « d'infrastructures transeuropéennes efficaces sont essentiels pour le bon fonctionnement du marché unique, pour la mobilité des personnes et des biens, ainsi que pour la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE. »

De plus, la présidence du Conseil entend poursuivre les efforts engagés en matière d'interconnexion réseaux (Connecting Europe Facility). En la matière, un plan de 50 milliards d'euros d'investissements a été adopté par la Commission européenne en octobre dernier. Enfin, la présidence danoise a réaffirmé par voie de communiqué son soutien au futur programme européen de financement de la recherche et de l'innovation, horizon 2020.